

PROLONGATION DU DELAI DE DECLARATION F.I.P.H.F.P. 30 JUIN 2020

Conformément aux décisions prises par le gouvernement pour limiter la propagation du CORONAVIRUS-COVID 19, le FIPHFP est amené à adopter des mesures pour réduire l'exposition des agents, des membres des instances et des personnes en relation avec le FIPHFP.

Parallèlement le FIPHFP, conscient des difficultés rencontrées par les employeurs publics dans cette période, a souhaité prendre des dispositions visant à assouplir les délais en tenant compte de l'impact de la période de confinement :

- **La campagne de déclaration** est prolongée jusqu'au **30 juin 2020**.
- Les employeurs qui font actuellement l'objet d'un contrôle voient le **décal de production des pièces justificatives prolongé jusqu'au 30 juin 2020** ;
- **Un délai supplémentaire de 3 mois** est accordé pour la **production des bilans annuels** au titre des conventions.

L'ensemble de ces mesures a un impact sur l'activité du FIPHFP. Les réunions en présentiel sont annulées.

Pendant la période d'éloignement des collaborateurs et collaboratrices, les demandes plateformes ne pourront être traitées (lors de la reprise, le FIPHFP examinera les dossiers eu égard au contexte particulier de confinement que nous vivons).

L'activité liée aux employeurs conventionnés est limitée.

Le FIPHFP publiera une information actualisée selon l'évolution de la situation.

L'équipe des Handi-Pactes PACA et Corse restent à votre disposition pour échanger avec vous sur l'intégration des personnes handicapées dans la Fonction Publique et vous informer au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Afin d'informer sur les mesures mises en place dans le cadre de la crise sanitaire que traverse actuellement notre pays, **une rubrique dédiée vient d'être créée sur le site internet du FIPHFP**. Accessible en cliquant sur le bouton ci-dessous, elle regroupe des informations utiles aux employeurs publics et aux travailleur·se·s en situation de handicap. Vous y trouverez notamment les mesures mises en place, ainsi qu'un certain nombre de ressources gouvernementales, ministérielles ou issues des partenaires du FIPHFP. Le FIPHFP actualisera fréquemment cette page et publiera des actualités de façon régulière.

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE CES INFORMATIONS SUR LE SITE DU [F.I.P.H.F.P.](#)

PORTEZ VOUS BIEN, SE PREVERSER C'EST PRESERVER LES AUTRES.